

<u>COTE DU COURS</u>	:	DRC 2509
<u>TITRE DU COURS</u>	:	Droits et libertés
<u>SECTION(S)</u>	:	
<u>SESSION(S)</u>	:	Hiver 2024
<u>PROFESSEUR(E)</u>	:	Karen ELTIS

DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'entreprendre une analyse de la portée et des limites des droits et libertés au Québec et au Canada. Le cours cherche à initier les étudiant(e)s à l'interprétation et à l'application de ces droits et libertés par les tribunaux (principalement par la Cour suprême du Canada) et à les sensibiliser à l'impact politique et social de ces décisions. Le cours se livre à un examen approfondi du contenu de *certaines* droits et libertés garantis par les Chartes canadiennes et québécoise (à titre d'exemple : le droit à l'égalité, les droits linguistiques, la liberté d'expression et la propagande haineuse, la liberté de religion et les droits socio-économiques etc.). Le cours vise à développer l'esprit critique et l'habileté à élaborer une argumentation dans ce domaine du droit.

Plus particulièrement, le cours abordera les questions suivantes (entre autres):

- Le statut et la portée de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* ;
- L'interaction entre les deux Chartes: la notion de droits versus libertés et de devoirs;
- La distinction entre les droits individuels et droits collectifs ; libertés publiques et droits socio-économiques, droits négatifs/positifs
- La « privatisation » des droits de la personne ;
- La légitimité du contrôle judiciaire ;
- L'accommodement raisonnable

N.B. Les garanties juridiques en matière pénale, ne feront pas l'objet d'une étude spécifique.

ACCOMMODEMENTS :

<https://sass.uottawa.ca/fr/acces/enonce-accommodements-lintention-du-corps-professoral>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les étudiants devront préparer chaque séance de cours en effectuant les lectures préalables suivant le plan de cours, pour ensuite participer à une discussion poussée.

Présentations: **20 étudiants** sont priés de se porter volontaires pour présenter un *résumé* d'arrêt (ou de doctrine) à **l'oral** assigné une semaine avant la présentation. La présentation (qui se concentre surtout sur les faits de la cause et les questions en litige) sera d'environ 5-7 minutes devant la classe (via ZOOM). **LES PREMIERS 20 ÉTUDIANTS À CONTACTER LE PROFESSEUR PAR COURRIEL POUR FAIRE PART DE LEUR INTENTION DE PRÉSENTER SERONT CHOISIS (PREMIER(E) 'VENU(E)'/ PREMIER(E) SERVI(E));**

TOUS LES autres étudiants sont priés de préparer une **question de discussion sur un arrêt ou un article de doctrine par écrit (ou encore l'intersection entre un arrêt et un article de doctrine)** l'échéancier/ l'ordre sera établi suivant l'ordre alphabétique dans la mesure du possible ; les étudiants se verront assigner une date/ un thème une semaine d'avance.

Le but de cet exercice est de favoriser l'apprentissage actif, encourager la participation et de rehausser la note finale par le biais d'une méthode d'évaluation alternative et basée sur une stratégie qui implique les étudiants dans leur apprentissage. **La rétroaction du professeur suivra chaque présentation/ question de discussion en classe.**

Présentation orale/ préparation de question de discussion (5-7 minutes) : 20% - non-préjudiciable

Examen Final (Examen maison « Take home ») (80%) durée 3heures